



Récompense après divorce

Par **Zazadeviens**, le **03/04/2019 à 18:44**

Mon époux me doit une récompense car nous avons bâti une maison sur un terrain lui appartenant. Après le prononcé du divorce et en cas de décès de mon époux, qu'en est-il de la récompense ?

Par **Visiteur**, le **03/04/2019 à 18:58**

Saluer est traditionnellement respecté ici...

BONJOUR,

Si vous ex époux vient à disparaître, sa succession hérite des biens ET des dettes, soyez rassurée.

Par **Zazadeviens**, le **03/04/2019 à 21:00**

Bonsoir,

Je vous prie d'excuser mon manque de politesse,

Merci pour l'information.